

## Les pauvres du Sud sont les victimes des carburants « verts »

**En contraignant les Etats-membres à incorporer 10% d'agrocarburants aux carburants fossiles dans les transports d'ici 2020, la Commission européenne renforce l'incitation à des importations massives d'agrocarburants en provenance des Pays en Développement (PED). La proposition par la Commission de certifier « durables » les agrocarburants ne permettra en rien d'évaluer le bien fondé d'une filière fortement controversée, en particulier pour la filière d'importation. Le maintien de cet objectif d'incorporation menacerait les populations les plus vulnérables au Sud.**

*« Accélération de l'exode rural, assouplissement juridique en matière de protection des terres et de l'environnement, augmentation des prix des aliments de base, de la faim, du chômage et de la misère »* : tel est le scénario catastrophe annoncé par la Commission Ecclésiastique Justice & Paix de Colombie suite à la publication, le 23 Janvier dernier, de la proposition de Directive européenne sur les énergies renouvelables. En confirmant son objectif d'incorporer 10% d'agrocarburants dans les carburants fossiles d'ici 2020, la Commission encourage le développement d'un important marché d'exportation de matières premières agricoles (soja, huile de palme, maïs, sucre de canne,...) en provenance des PED et à destination des pays européens. Elle n'aura ainsi pas pris en compte les avertissements de nombreuses ONG de solidarité internationale, qui n'ont cessé de souligner les risques encourus par les populations les plus vulnérables si un développement massif de la production des agrocarburants était à l'oeuvre. Leurs réserves rejoignent celles des Nations Unies qui, dans un rapport en mai 2007, annonçaient que *« faute de nouvelles politiques pour protéger les terres menacées d'une utilisation des terres socialement acceptable et d'un développement bioénergétique dans une optique durable, les dégâts environnementaux et sociaux pourraient dans certains cas l'emporter sur les avantages »*.

Par ailleurs, l'essor des filières d'agrocarburants vient nous rappeler les réalités d'une économie globalisée dans laquelle les acteurs sont interdépendants mais où l'insuffisance de régulations fabrique des perdants. La promesse de marchés agro-énergétiques en pleine expansion alimente la spéculation sur les prix agricoles mondiaux, dans un contexte actuel où les outils de gestion tels que les stocks sont historiquement insignifiants. Selon la FAO, la hausse brutale des prix des aliments de base a augmenté de 25% la facture alimentaire des 82 pays importateurs nets, principalement africains, en 2007. Les difficultés ressenties par les classes populaires n'ont pas manqué d'engendrer, au cours des derniers mois, des émeutes de la faim dans de nombreux PED. Un autre risque, dénoncé par les ONG, est celui de voir remis en cause le modèle agricole vivrier, dans un contexte où 850 millions de personnes dans le monde souffrent déjà de la faim. Encouragée par les débouchés sur les marchés énergétiques et par la hausse des prix mondiaux, l'industrie agro exportatrice, caractérisée par une concentration des terres et le recours aux monocultures intensives peu créatrices d'emplois, vient concurrencer les agricultures familiales. Or si ces dernières étaient soutenues, elles pourraient largement contribuer à l'effort alimentaire et au développement économique des PED. *« Les modèles productifs basés sur les monocultures et la production intégrée rapportent des bénéfices à une poignée d'acteurs : grands propriétaires, industriels, et commerçants nationaux ou internationaux d'aliments ou d'énergie »*, souligne Sergio Schlesinger, chercheur à la FASE, une organisation brésilienne de défense des droits, dans ce pays pionnier des agrocarburants. *« L'expansion de la canne à sucre augmente le prix de la terre de façon accélérée. Les agriculteurs familiaux sont poussés à vendre ou louer leurs terres, et à chercher d'autres activités en milieu rural, ou vers les villes »*. Enfin, troisième sonnette d'alarme tirée par les ONG, celle de l'impact environnemental et sanitaire d'une production à grande échelle des agrocarburants, caractérisée par un recours accru aux engrais et aux produits chimiques (pollution des eaux, des sols, épuisement des ressources naturelles etc.)

A la lumière des risques précédemment évoqués, il est urgent que décideurs et gouvernements s'interrogent sur les bénéfices réels apportés par le développement de la filière des agrocarburants et sur la pertinence de développer cette production à une plus grande échelle. La volonté de la Commission de certifier « durables » les agrocarburants souhaitait marquer un pas dans ce sens, en proposant une évaluation de la filière autour de quatre critères : 1°) une diminution de 35% les émissions de gaz à effet de serre par rapport à un carburant fossile, 2°) l'interdiction qu'ils soient produits sur des terres de haute biodiversité, 3°) l'interdiction qu'ils soient produits sur des terres constituant des puits de carbone (tourbières, forêts, etc.) et

4°) la nécessité qu'ils respectent les bonnes pratiques environnementales définies par la Politique agricole commune.. Restrictive, la certification proposée par la Commission ne permettra pas d'évaluer le bien fondé de cette filière: « *Ces critères sont un élément pour tenter de freiner les conséquences, d'atténuer les effets, mais ils n'assument pas le problème de fond, à savoir la nature du modèle de développement proposé* », analyse Danilo Rueda, de Justice & Paix, dans un contexte où la Colombie s'est fixé un objectif de passer d'une production de 175 000 ha de palmiers à huile aujourd'hui à 750 000 ha en 2020, en visant le marché des agrocarburants. « *Les considérations environnementales peuvent être un outil, mais doivent être comprises dans une approche intégrale avec d'autres aspects économiques, culturels et politiques qui questionnent la nature capitaliste de la production* ».

Ces critères ne permettront de répondre que partiellement au défi environnemental ; des points importants tels que la pollution des sols et l'utilisation de produits chimiques n'ayant pas été évoqués. De plus, ces critères sont incapables d'éviter « l'effet domino », c'est-à-dire le fait que les agrocarburants cultivés sur les zones traditionnelles déplacent les cultures alimentaires ou l'élevage vers des zones encore intactes. On peut déplorer également que la Commission n'ait fait aucune référence dans sa Directive aux aspects sociaux de la production des agrocarburants, alors que ces derniers sont aujourd'hui largement contestés. Si une certification obligatoire basée sur des critères sociaux n'est pas compatible avec les règles actuelles de l'OMC, la Commission aurait toutefois pu proposer, parallèlement à une certification environnementale obligatoire, une certification « sociale » volontaire, sous la forme d'un label (cf. le label social belge). « *Les critères environnementaux tels que ceux discutés au sein des Table-rondes pour une huile de palme durable en Indonésie ne peuvent être bénéfiques que pour résoudre les graves problèmes engendrés par les cultures existantes* », rappelle John Bamba, représentant de la population Dayak à l'Institut de Dayakologie. « *Mais il est nécessaire de stopper leur expansion, pour ne pas créer de nouveaux problèmes sur les populations* ». La proposition de certification de la Commission ne permettra donc pas de lever les controverses du débat : « *la Commission européenne ignore les principes du développement durable, à savoir l'exigence de retombées économiques bénéfiques, du respect de l'environnement, et de la non-atteinte aux structures socio-culturelles* », poursuit John Bamba. « *Dans la région de Kalimantan, des millions d'hectares de terres indigènes ont été convertis en palmeraies, transformant les populations auto-suffisantes en paysans sans terre, détruisant ainsi les cultures et identités* ». L'Indonésie, qui compte aujourd'hui 6 millions d'hectares de palmiers à huile, s'est fixé un objectif de 26 millions en 2025.

En octobre dernier, le Rapporteur spécial de l'ONU pour le Droit à l'alimentation, Jean Ziegler, réclamait un moratoire de 5 ans sur les agrocarburants, le temps que la recherche sur les agrocarburants de seconde génération produits à partir de déchets agricoles ou des parties non-alimentaires de la plante débouche sur des résultats concrets. Les Nations-Unies se prononceront à nouveau sur cette question à l'occasion de la XIIème Conférence de la CNUCED fin avril puis, début juin, lors d'une conférence de la FAO où la question de la régulation des filières d'agrocarburants sera au centre des débats. Au cours de la même période, les Etats-membres et le Parlement européen devront examiner le texte de Directive proposé par la Commission : leur avis sera déterminant sur le maintien ou non de l'objectif des 10% d'agrocarburants dans les transports de l'Union européenne et de ses conditionnalités. Les ONG de solidarité internationale et les sociétés civiles au Sud attendent que soient clairement réaffirmés le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire, et qu'au lieu d'une fuite en avant vers des solutions palliatives aux impacts désastreux, le débat s'engage réellement sur l'urgence de réduire la consommation énergétique, de freiner le développement des transports et de revoir nos modes de développement et de consommation. La présidence française de l'Union Européenne, au 2<sup>ème</sup> semestre 2008, sera une étape clef dans cette négociation. Les décisions qui en sortiront auront un impact fort sur les populations du Sud, selon qu'elles fragiliseront ou renforceront la réalité de leur droit à la terre, à l'alimentation, et à des conditions de vie digne.

**Ambroise Mazal** est chargé de plaider « souveraineté alimentaire » au Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD). Contact : a.mazal@ccfd.asso.fr

**Emilie Pons** est assistante de recherche au Groupe d'Economie Mondiale à Sciences Po Paris. Contact : emilie.pons@sciences-po.org

